



PJG, Fos, Siège et territoire le 12 septembre 2023

## Préparons les négociation salariales et annuelles obligatoire 2024

Comme nous l'avons convenu avec la direction, en novembre nous allons avoir une présentation sur un comparatif salarial par rapport à d'autres entreprises. Nous savons d'ores et déjà qu'il n'y aura pas notre concurrent direct TotalEnergies, qui ne répond plus depuis plusieurs années aux enquêtes salariales. Nous avons convenu lors de ces réunions, de préparer la négociation salariale et la négociation annuelle obligatoire. Force Ouvrière viendra avec vos revendications, ce qui permettra à la direction de travailler sur les thèmes et de préparer la négociation salariale et la NAO de décembre 2023.

Quelques chiffres :

- L'inflation atteint + 5,5 % en août, après + 5,7 % en juin et + 5% juillet.

Nous savons tous que le gouvernement diminue/stabilise l'inflation de manière artificielle en bloquant certains prix. La réalité est toute autre, comme vous pouvez le voir. Voici les augmentations que nous subissons en un an, en plus de la réduplication :

- **Pain, céréales et pâtes : + 23,2 %, sucre : + 57 %, huiles : + 35,3 %, fruits et légumes : + 20,6 %, produits laitiers : + 24,6 %, viandes, poissons et œufs : + 16,4 %, boissons : + 14,7 %, 11% pour les fournitures scolaires :**
- **15% d'augmentation du gaz et 25% d'augmentation du prix de l'électricité en 2023.**

Pour préparer au mieux les réunions prévues en novembre, nous passerons vous voir pour évoquer les augmentations salariales et les points de négociation annuelle obligatoire que vous souhaiteriez voir à la négociation.



Il est déjà acté pour FO deux points qui devront être traités en NAO et salariale :

- L'engagement de la direction, suite au dernier grand mouvement social, de remonter le coefficient sur lequel la prime de quart minimum est calculée. Nous porterons la demande des salariés qui est au minimum sur le coefficient 340 du SBMM ExxonMobil.
- L'intégration du compte pénibilité dans l'anticipation fin de carrière ExxonMobil et l'aménagement de la fin de carrière pour tous les salariés.



Planning des négociations jusqu'à fin 2023 :

<b>Echange de vue égalité H/F</b>	<b>27 septembre</b>	<b>Port Jérôme</b>	<b>9h30 à 17h00</b>
<b>Comité de groupe</b>	<b>28 septembre</b>	<b>Port Jérôme</b>	<b>9h30 à 17h00</b>
<b>Télétravail</b>	<b>11 octobre</b>	<b>Port Jérôme</b>	<b>9h30 à 17h00</b>
<b>Anticipation 2*8 discontinu dépôts</b>	<b>12 octobre</b>	<b>Port Jérôme</b>	<b>9h30 à 17h00</b>
<b>Réunion pré- salariale et NAO</b>	<b>8 novembre</b>	<b>Port Jérôme</b>	<b>9h30 à 17h00</b>
<b>Réunion pré- salariale et NAO</b>	<b>20 novembre</b>	<b>Paris</b>	<b>9h30 à 17h00</b>
<b>Négociation Annuelle Obligatoire</b>	<b>5 décembre</b>	<b>Paris</b>	<b>9h30 à 17h00</b>
<b>Salariale</b>	<b>14 décembre</b>	<b>Paris</b>	<b>9h30 à 17h00</b>

Pour connaître vos revendications, nous vous invitons à remplir ce questionnaire anonyme en scannant le QR-CODE ou en tapant le lien :



Où

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/c607ded9>